



VIVRE À LIMOGES-FOURCHES

Votre magazine d'informations municipales - Edition n°29— JANVIER 2022
www.limogesfourches.fr

Meilleurs Voeux



AU SOMMAIRE :

Infos municipales

<i>Editorial</i>	<i>page 2</i>
<i>Nos finances communales</i>	<i>page 3</i>
<i>Travaux</i>	<i>page 4</i>
<i>Église Saint Médard</i>	<i>page 4</i>

SIVOM du Brasson et les écoles

<i>Ecoles des Merisiers et des Quatre Chemins</i>	<i>pages 5-6</i>
<i>SIVOM du Brasson</i>	<i>page 7</i>

Conseil Municipal des Jeunes

<i>Projet potager</i>	<i>page 7</i>
-----------------------	---------------

Vie associative

<i>Associations de Limoges-Fourches</i>	<i>pages 7-9</i>
---	------------------

Vie locale

<i>Panneau Pocket</i>	<i>page 9</i>
<i>Commission sociale</i>	<i>page 9</i>
<i>Révision du PLU</i>	<i>page 10</i>
<i>CAMVS</i>	<i>page 10</i>
<i>SAGE</i>	<i>page 11</i>
<i>Amendes de police</i>	<i>page 11</i>
<i>Les trottoirs</i>	<i>pages 11</i>
<i>La taille des arbres et des haies</i>	<i>page 12</i>
<i>Point de circulation sur les voies départementales</i>	<i>page 12</i>
<i>Parole à deux habitantes</i>	<i>page 13</i>
<i>Cérémonie du 11 Novembre 2021</i>	<i>page 13</i>
<i>Défibrillateur</i>	<i>page 14</i>
<i>Etat Civil</i>	<i>page 14</i>
<i>Informations diverses (plan, infos utiles)</i>	<i>pages 15-20</i>

EDITORIAL

Durant l'année 2021, la crise sanitaire, commencée en mars 2020, s'est atténuée depuis cet été.

Nous avons pu recommencer à avoir une vie normale, à savoir :

- Reprendre nos activités,
- Voir nos familles et nos amis,
- Profiter des congés estivaux.

Ceci principalement grâce à la vaccination et à la mise en place du pass sanitaire.

A l'aube de cette nouvelle année, continuons à respecter les gestes barrières et à porter le masque dans tous les lieux publics. N'oublions pas non plus la 3^{ème} dose du vaccin. Cela nous évitera peut-être de nouvelles restrictions !

Au début de la crise sanitaire, les élus locaux ont été mis de côté. Puis les mois passant, l'Etat a enfin reconnu leur rôle important et compris qu'il fallait travailler ensemble. Souhaitons que ces liens perdurent. La crise a révélé le rôle important des collectivités locales dans la vie quotidienne de nos concitoyens et dans l'amélioration de la démocratie.

oooooooooooooooooooo

L'année 2021 a été marquée par un programme d'investissements importants (voir article sur les travaux effectués en 2021).

Pour l'année 2022, nous allons mettre un frein, de façon à reconstituer nos réserves financières.

Il y a encore beaucoup de choses à réaliser dans les années à venir, notamment en voirie, et surtout nous devons nous préparer à financer une cantine scolaire et la construction de deux classes sur le terrain de l'école à Lissy. Il serait souhaitable que ces constructions voient le jour en 2023.

oooooooooooooooooooo

2022 sera une année importante pour notre démocratie : élection du Président de la République et des parlementaires de l'Assemblée Nationale.

Soyons vigilants quant aux promesses qui nous seront faites et au populisme de certains candidats.

Il nous faut un pays fort et respecté des autres nations, une économie florissante et un cadre de vie préservant notre avenir et celui de nos enfants.

A l'aube de 2022, je souhaite une année de bonheur aux Limo-Furcassiennes et aux Limo-Furcassiens. Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2022.

**Le Maire
Philippe CHARPENTIER**



RETOUR SUR L'EXERCICE 2020

L'édition précédente du « Vivre à Limoges-Fourches » ne pouvant prendre en compte les données réelles de l'année précédente, puisque validées au printemps suivant avec le Trésor Public, voici les résultats définitifs de l'exercice de l'année 2020 :

- la section « fonctionnement » laisse apparaître un solde positif de 83 774,52 € .
- la section « investissement » laisse également apparaître un solde positif de 115 702,24 €, principalement en raison de retards d'exécutions imputables en particulier à la crise sanitaire.

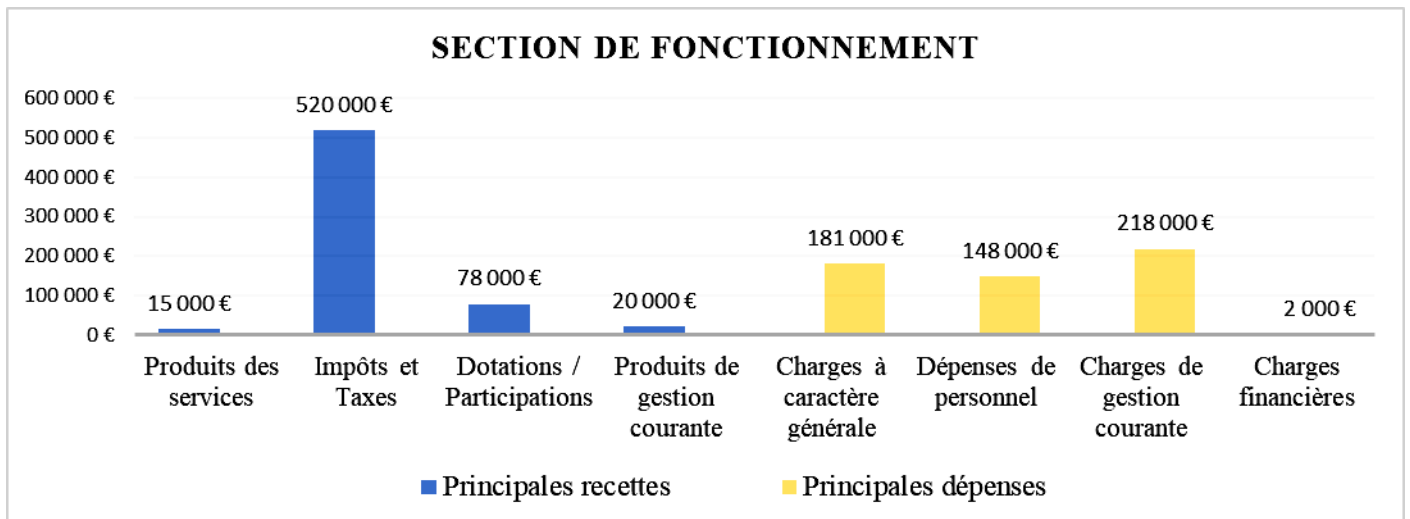
Prenant en compte les résultats des deux sections en 2019, le résultat, à la fin de l'année 2020, est largement positif à hauteur de 438 864,89 €, nous ayant permis de prévoir un ambitieux programme de travaux pour 2021.

ESTIMATION DE L'EXERCICE 2021 À PARTIR DES DONNÉES DE MI-NOVEMBRE

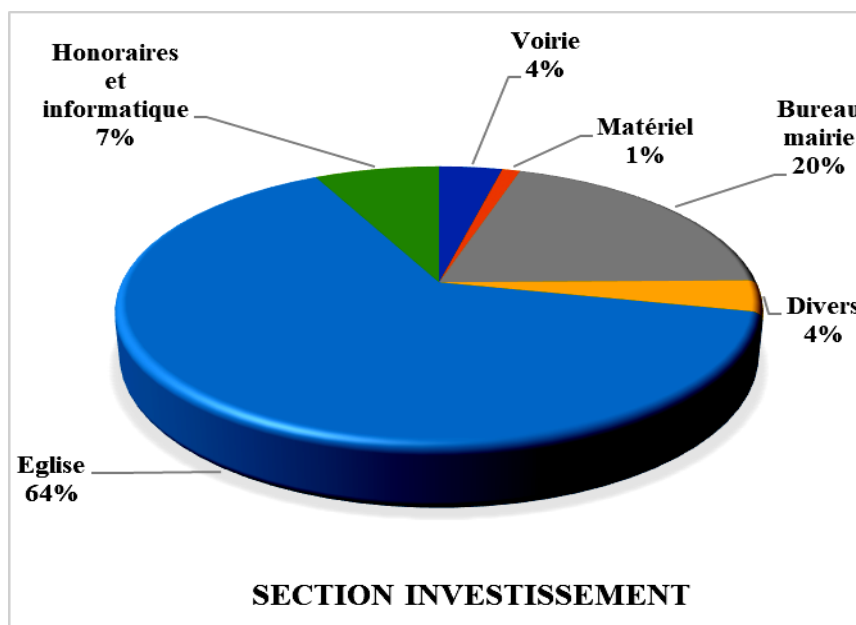
En section de fonctionnement

- pour les dépenses : un total de 615 000 €, en hausse de 15 % par rapport à 2020, dû essentiellement au montant de l'abondement au SIVOM du Brasson ; sans cela l'augmentation serait réduite à + 1,7 %.

- pour les recettes à un total d'environ 617 000 €.



En section d'investissement (hors subventions)

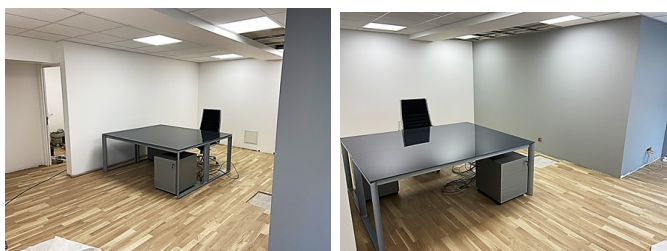


Soit un total de près de 705 000 €, dont une partie n'est pas encore facturée en totalité et qu'il est possible de financer :

- par autofinancement permis par les bons résultats antérieurs.
- par un prêt long terme mobilisable début 2022 souscrit aux conditions favorables en vigueur en 2021.

RAPPEL des TRAVAUX 2021

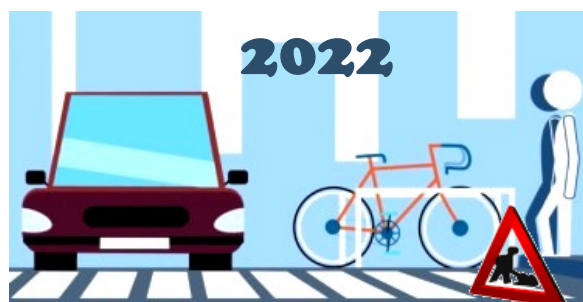
- Enfouissement ligne EDF – HTA, rue de Bougainville.
- Rénovation d'un logement communal (cour du Rondeau).
- Revêtement du terrain de pétanque.
- Changement de la plaque commémorative du monument aux morts.
- Aménagement d'un bureau supplémentaire, d'une salle d'archives et de toilettes PMR à la Mairie.



- Rénovation et embellissement de l'Eglise St Médard. Les travaux se termineront fin janvier 2022. Nous n'avons pas eu de mauvaises surprises quant à la toiture et à la maçonnerie.

PREVISION des INVESTISSEMENTS 2022

- Travaux de sécurité, rue de la Seigneurie (écluse et coussin berlinois).
- Eclairage extérieur de l'église.
- Travaux d'assainissement et de voirie, rue de Mauny.
- Parcours de santé avec un ensemble d'activités (abdominaux, tractions, étirements, etc). Il sera implanté sur le bord du terrain de sport.
- Plantations, rue de la Procession et sur la voie verte.



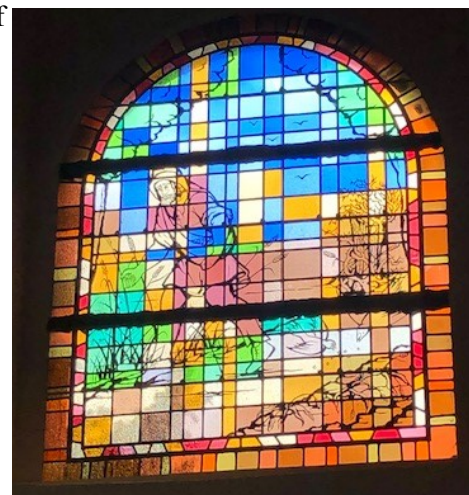
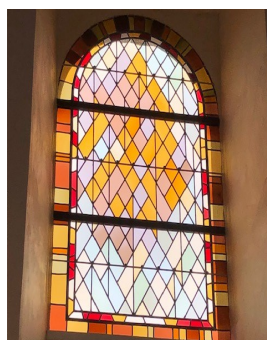
ÉGLISE SAINT MÉDARD

À l'occasion de la rénovation de l'église, le Conseil municipal a jugé bon de procéder à la pose de vitraux dans l'église Saint Médard. Cette réalisation a été confiée aux Ateliers Loire de Chartres. Les deux vitraux du chœur ont un caractère religieux, (l'un représentant « Saint Médard » et l'autre « Le Semeur »), les vitraux de la nef sont d'un style contemporain.

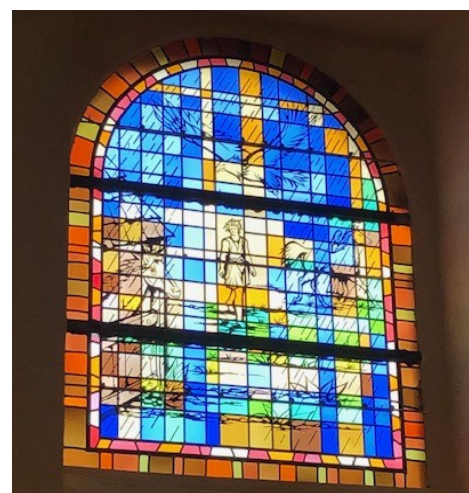
Saint Médard est l'un des évêques les plus populaires de son époque; sa vie a donc donné lieu à de nombreuses légendes.

L'une dit que lorsqu'il avait 10 ans, il sortit de l'écurie un des chevaux de son père, Nector, pour le donner à un pauvre homme qui venait de perdre le sien à la tâche. Nector furieux voulut le rattraper, mais une pluie diluvienne l'en empêcha et comble de son étonnement, vit son fils revenir complètement sec. Médard fut en effet protégé de la pluie par un aigle qui avait déployé ses ailes au-dessus de lui. Depuis, l'enfant jouit d'un don lui permettant de « faire la pluie et le beau temps » selon les besoins.

Parole du semeur : "Une grande foule se rassembla et des gens vinrent vers lui de diverses villes. Alors il dit cette parabole : « Un semeur sortit pour semer sa semence. Comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin ; elle fut piétinée et les oiseaux du ciel la mangèrent. Une autre partie tomba sur un sol pierreux ; quand elle eut poussé, elle sécha, parce qu'elle manquait d'humidité. Une autre partie tomba au milieu des ronces ; les ronces poussèrent avec elle et l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans la bonne terre ; quand elle eut poussé, elle produisit du fruit au centuple. »



Saint Médard



Le Semeur

Évangile selon Luc 8 : 4-15

ÉCOLE DE LIMOGES-FOURCHES



C'est le jeudi 2 septembre que les élèves ont fait leur retour à l'école de Limoges-Fourches.

Cette année, l'école de Limoges-Fourches accueille 50 élèves de maternelle (uniquement de la PS à la GS) suite à l'ouverture de classe du RPI. Ils sont répartis en 2 classes.



Madame Magnaval est arrivée sur l'école suite au départ de Madame Clain. Elle a en charge les PS-MS, accompagnée de Madame Basroger. Madame Tromas quant à elle, a les MS-GS et est aidée de Madame Cardoso.

Les 21 élèves de PS ont fait leur première rentrée à l'école de Limoges-Fourches. Cela a donné quelques larmes parfois mais les élèves se sont vite habitués petit à petit à leur nouvelle école et ont pris leurs habitudes.

L'école bénéficie de cours de musique dispensés par un professeur de musique du CMR, tous les vendredis matins. Ils apprennent à chanter juste, faire des petits jeux avec des instruments de musique. Ils aiment beaucoup !

Du 11 au 17 octobre les élèves de l'école ont fêté la semaine du goût en découvrant de nouveaux fruits et légumes. Ils ont même cuisiné pour réaliser un goûter !

Le jeudi 21 octobre les MS-GS ont réalisé un petit spectacle de danses pour les parents et Monsieur le Maire. Enfants et parents étaient ravis !



Projets envisagés pour l'année 2021-2022 :

- Maternelle et cinéma : visionnage de 2 films d'animation
- Spectacle au théâtre de Sénart : « Les petites géométries »
- Visite de la cité médiévale à Provins

Un grand bravo aux enfants ! Les élèves de MS et GS réalisent un voyage dans le temps. Chaque période de l'année ils découvrent une période historique et travaillent en lien. Ils ont découvert les dinosaures et la préhistoire et continueront tout au long de l'année.

Mme Tromas, La directrice

ÉCOLE DE LISSY

La rentrée scolaire de septembre 2021 s'est bien passée. Il y a maintenant trois classes à Lissy : une classe de CP/CE1 à côté de la mairie, et deux classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 dans la grande école. Nous avons fait la connaissance de nouveaux camarades et avons déjà beaucoup travaillé avec nos maîtresses !

Nous devons porter le masque et éviter de nous mélanger, ce n'est pas facile mais nous avons l'habitude maintenant.

La classe de CE1/CE2 va à la piscine depuis le mois de septembre. En décembre, ce sera au tour des CM1/CM2 puis en avril au tour des CP/CE1. Nous apprenons tous un opéra avec Barbara, notre professeur de musique. Nous avons aussi tous décoré nos écoles pour y mettre de la couleur. Nous avons fêté la semaine du goût chez les plus grands. Nous avons dégusté différentes eaux et réalisé du sorbet au coing... Avant les vacances d'automne, les plus petits ont fait un goûter sur le thème d'Harry Potter et Halloween.

Voici quelques photos pour illustrer cet article.

Les élèves de Lissy



Portraits Andy Warhol CM1/CM2



Arbre coopératif CP/CE1



Goûter Harry Potter



Semaine du goût

L'accueil de nos enfants aux restaurants scolaires de Moissy-Cramayel et d'Evry-Grégy-sur-Yerres n'étant pas destiné à perdurer, le SIVOM a entrepris l'étude d'un projet de construction d'un restaurant scolaire ainsi que de deux classes supplémentaires sur le site de l'école des Quatre Chemins, à Lissy.

L'assistance de Bernard Hombourger a été demandée. Des informations pourront être communiquées sur le sujet dans les prochaines semaines.

Secrétariat du SIVOM du Brasson

Permanence téléphonique : Lundi au vendredi : 9h00 - 11h00

Ouverture au public **sur rendez-vous** : Mercredi : 9h00 - 11h00

Tel : 09 60 40 73 28 / sivom.dubrasson@laposte.net

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Bonjour, nous avons bien avancé sur le projet du potager partagé, accompagnés par l'association Planète et Sciences, qui nous fournit conseils et expérience.

Nous avons délimité les zones pour les semences et avons retourné la terre (je remercie chaleureusement Luis Figueiredo).

La société Arbres et Jardins nous a offert deux arbres fruitiers ainsi que la livraison et la plantation.

Nous finalisons sur plan l'emplacement des fruits, des légumes et des plantes aromatiques.

Manon.
Maire du CMJ



VIE ASSOCIATIVE

BODY KARATE

Propose des cours pour les adultes et/ou pour les enfants tous les lundis de 19h30 à 20h30 dans la salle Les Ormes .

L'adhésion inclut également les cours dispensés tous les samedis de 10h30 à 11h30 (adultes), et de 13h15 à 14h15 (enfants) au Dojo d'Ozouer le Voulgis, rue St Victor.

Pour mémoire, la conception pédagogique, technique et énergétique est telle qu'elle permet de s'adresser à toutes et tous, du débutant au confirmé, karatéka ou non.

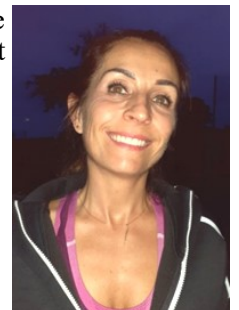
La pratique est sûre puisqu'elle ne repose sur aucune opposition physique. Il n'y a donc aucun risque de blessure.

Les cours se déroulent sur fond de musique moderne, entraînant et dynamique.

Elimination des calories garantie !

Cours d'essai gratuit toute l'année.

À bientôt.



YOGA

Depuis la rentrée de septembre, Isabelle Pelletier (association Tada Yoga, adhérente à la Fédération française de Hatha yoga), propose chaque mardi soir à 18h45 à la salle Les Ormes des séances de hatha yoga d'une heure, pour tous, mêlant enchaînement de postures, respiration et relaxation, afin de maintenir ou retrouver bien-être et équilibre.

C'est un moment privilégié de détente et de présence à soi-même pendant lequel les participants enchaînent et maintiennent différents exercices de postures plus ou moins compliquées, douces et toniques, toujours dans le respect de ses capacités physiques du moment. À cela s'ajoute le contrôle du souffle, de la respiration et la concentration.

La séance s'achève par un moment de relaxation, moment de transition avant de replonger dans son activité quotidienne.



ZUMBA

Après deux années compliquées suite à la pandémie, l'association JMZumba's revient tous les mercredis soir plus motivée que jamais avec quelques changements pour cette nouvelle saison, dont une nouvelle coach ZIN Zumba pour des cours toujours aussi dynamiques.

Une ambiance conviviale, de la bonne humeur et beaucoup de sueur : voici une recette gagnante !

Les inscriptions sont complètes pour cette saison, mais n'hésitez pas à venir transpirer avec nous lors de nos événements ponctuels.

La zumba vous propose des cours pour les adultes tous les mercredis de 19h30 à 20h30 dans la salle Les Ormes.



LA MAISON DES COPAINS

Un lundi sur deux, les assistantes maternelles font des activités manuelles avec les enfants qui leur sont confiés dans la salle des associations, aménagée pour leur bien-être.



Au mois de décembre, nous avons organisé un repas de Noël pour ces petites têtes blondes ou brunes dans la salle Les Ormes, dans laquelle ils font aussi de la motricité.

FOYER RURAL



Une brocante a été réalisée fin septembre, écourtée en mi-journée par le mauvais temps.



Un loto a été organisé début octobre. Nous remercions beaucoup toutes les entreprises qui nous ont aidés à acquérir les lots.



La distribution de cadeaux a eu lieu, début décembre, en présence du Père Noël.

Les projets à venir :

En fonction de la situation sanitaire, le Foyer Rural organisera pour le 1^{er} semestre 2022 un loto pour les enfants, une chasse aux œufs pour Pâques, une sortie au Parc Astérix ainsi qu'une brocante.



APELLF




L'Association des Parents d'Elèves de Lissy et Limoges Fourches (APELLF) et l'ensemble des représentants de parents d'élèves se sont mobilisés pour organiser le deuxième marché d'art et d'artisanat de Noël, afin de pouvoir soutenir les projets pédagogiques des deux écoles.


Cette manifestation a eu lieu le samedi 4 décembre de 10h à 18h à la salle Les Ormes à Limoges-Fourches.



PROPOSÉ PAR VOTRE MAIRIE




PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION




Restez

- INFORMÉ
- PRÉVENU
- ALERTÉ




Disponible sur
App Store



PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »



DISPONIBLE SUR
Google Play







COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

Le Comité consultatif d'action sociale fait des propositions au Conseil municipal en matière d'aide et de soutien aux personnes en difficulté et d'actions sociales en faveur des aînés, de la jeunesse et de la petite enfance.

En 2021, sur proposition du Comité, le conseil municipal a voté la reconduction :

- de l'achat d'un colis de Noël à chaque aîné de plus de 70 ans (32 colis ont été distribués).
- du versement d'une allocation de rentrée scolaire d'un montant de 50 euros aux parents d'élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire.
- de l'attribution d'aides de secours exceptionnel aux personnes en difficulté.

PANNEAU POCKET

Restez connectés à la commune et recevez dès à présent les informations utiles.

Une notification est envoyée immédiatement sur votre smartphone et à chaque nouvel évènement, vous accédez en un clic aux informations et aux alertes publiées.

N'oubliez pas de vérifier le paramétrage des notifications de votre smartphone afin de pouvoir en bénéficier.

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

En cours de révision depuis novembre 2020, il devrait être opposable aux tiers en 2022.

Fin 2021, nous avons reçu les personnes publiques associées (Chambres de commerce et d'agriculture, Département, Région, Etat, Agglomération, Aéroport de Melun Villaroche...).

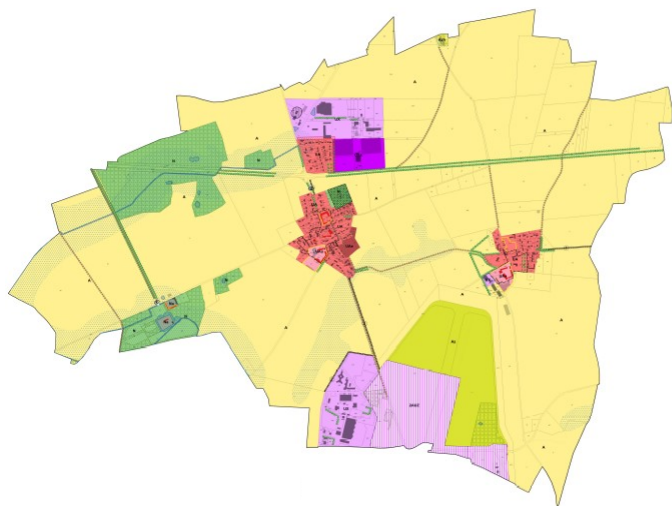
- Une réunion publique s'est tenue le 10 décembre 2021.
- Des panneaux d'information sont à disposition dans la salle du conseil jusqu'à l'approbation du P.L.U.
- Une enquête publique va être diligentée sous le contrôle d'un commissaire enquêteur. Un registre de réclamations et d'observations sera mis à disposition de la population.

Les objectifs poursuivis par la présente révision du P.L.U. sont les suivants :

- Redéfinir les limites des zones urbaines et à urbaniser en fonction du bâti existant et adapter le règlement aux nouveaux textes législatifs et réglementaires.
- Définir les secteurs d'extension de l'urbanisation pour permettre un développement urbain dans le cadre de l'aménagement durable, tant pour le logement que pour l'activité économique.
- Assurer la pérennité et la promotion de l'activité commerciale, artisanale et industrielle, ainsi que l'emploi sur la Commune.
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager, ainsi que l'environnement.

Suite aux études en cours, la Commune entend :

- Reclasser en zone urbaine les espaces urbanisés en 2021.
- Reclasser en zone agricole les espaces voués au développement de l'habitat au P.L.U de 2013 non bâtis à ce jour (reclassement de 1,7 hectare en zone agricole).
- Réduire la zone à urbaniser 2AUZ (non ouverte à l'urbanisation) pour le développement de l'aéroport Melun Villaroche. Ainsi, 37,8 hectares sont reclassés en zone agricole.
- Encadrer la densification des espaces urbanisés par l'instauration d'Orientations d'Aménagement et de Programmation.

**COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION MELUN VAL de SEINE**

La loi fixe obligation aux communautés d'agglomération d'établir un projet de territoire pour les 10 années à venir.

Les élus des 20 communes, qui constituent l'Agglo, ont travaillé sur une feuille de route, pour l'aménagement et le développement à l'horizon 2030.

- Elle définit les orientations stratégiques (développement économique, urbanisme, transport, environnement, sécurité, santé, formation...).
- Elle guide les actes à venir pour assurer le développement.
- Elle détermine un projet commun sur le long terme.
- Elle renforce l'identité et l'attractivité de notre territoire.
- Elle rassemble les acteurs du territoire autour d'un projet commun et ambitieux.
- Elle donne du sens et de la visibilité à l'action communautaire.

Quatre réunions publiques se sont tenues en novembre et décembre 2021 pour que les habitants de l'Agglo partagent leurs idées et « donnent de la voix » sur les projets du territoire.

149 propositions d'actions ont été élaborées dans les groupes de travail.

Un comité technique a classé ces actions par priorité. En effet, tout ne peut pas être réalisé en raison du coût. De ce fait, seulement 92 actions ont été retenues durant ce mandat.

Bon nombre de ces actions vont nous concerner directement, à savoir :

- Amélioration des mobilités.
- Réussite éducative.
- Instauration d'une police intercommunale pour plus de sécurité.
- Réalisation d'une voie verte (Lissy et Montereau-sur-le-Jard).
- Mise en œuvre d'une vidéo protection mutualisée, etc.

Après avoir recueilli les propositions et les observations de la population, les élus finaliseront ce projet de territoire appelé « AMBITION 2030 ». Ce sera la feuille de route de toutes les communes de l'Agglo.



LES SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

Le SAGE :

Il s'agit d'un outil local essentiel pour assurer une gestion équilibrée et durable de l'eau, en lien avec les enjeux locaux et nationaux. Celui de l'Yerres est le projet territorial qui concerne notre village. Il comporte des objectifs, des moyens et des mesures pour assurer le présent et préserver l'avenir de l'eau. La priorité est notamment donnée à l'amélioration de la maîtrise du ruissellement, la gestion des inondations, la préservation de la ressource ou l'écologie des cours d'eau et des milieux associés et notamment nos rivières dans l'objectif des JO 2024.

Protéger l'eau : l'affaire de tous !

Au-delà des investissements indispensables pour assurer la protection et la gestion de l'or bleu, le SAGE définit des actions prioritaires et propose des gestes concrets. Sa révision, initiée depuis 2020 par diverses concertations et ateliers, va permettre de poursuivre les initiatives pour protéger l'eau et la nature. Cela nous concerne tous et votre avis compte !

+ d'infos : www.syage.org/sage

AMENDES DE POLICE

Le Département de Seine-et-Marne répartit annuellement le produit des amendes de police de l'année précédente, en faveur des communes de moins de 10 000 habitants qui réalisent des travaux d'amélioration de la sécurité routière.

Celles-ci peuvent déposer deux demandes de subvention par an, dans la limite d'un plafond de 20 000 euros HT.

Dans ce cadre, la commune de Limoges-Fourches a obtenu une subvention pour les aménagements suivants :

- En 2021 au titre de la réalisation de coussins berlinois et écluses rue de la Seigneurie (RD35)
Coût total : 13 064.45 € TTC
Montant de la subvention : 7 620,93 euros

Cet aménagement sera réalisé en 2022.

- En 2020 au titre de la création de trottoirs et bordures rue de Mauny
Coût total : 12 457.20 € TTC
Montant de la subvention : 7 000 euros

N'oublions pas d'être tous responsables et vigilants, roulons prudemment et soyons attentifs à ceux qui nous entourent !

LES TROTTOIRS

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants.

Sur la commune de Limoges-Fourches, chaque riverain a la responsabilité d'entretenir un périmètre sur le trottoir devant son domicile, afin d'éviter les éventuelles chutes dues à la présence de feuilles humides, neige ou verglas.

Il est donc nécessaire de réaliser différents types d'entretien :

- le désherbage (arrachage ou binage).
- le balayage des feuilles et autres débris.
- le nettoyage de la neige et du verglas.
- la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.



Des bacs de sel sont à disposition à proximité des arrêts de bus :

- Place Louis Bullot à Fourches.
- Place du Souvenir.
- Rue des Thuyas au Parc.

*J'entretiens mon Trottoir,
je valorise mon Quartier !*

LA COMMUNE VOUS REMERCIE
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

LA TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

(arrêté divers 15/2018 du 30/11/2018)

Chaque riverain doit obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation.

Concernant l'entretien des arbres en limite de propriété, tout propriétaire est tenu de tailler ses arbres de manière à ce que leurs branches ne s'étendent pas au-dessus de la propriété voisine.

« À la Sainte Catherine, tout bois prend racine » : petite histoire du dicton

Pour la petite histoire, le dicton de la Sainte Catherine fait référence à un savoir-faire ancestral bien connu des jardiniers et horticulteurs : la bouture en bois sec.

La Sainte Catherine, c'est aussi la fin de l'automne. Cette période pluvieuse, aux températures fraîches mais pas négatives, offre tous les éléments favorables à la plantation : conditions d'humidité du sol et de l'air optimales, climat général propice et terrain praticable.

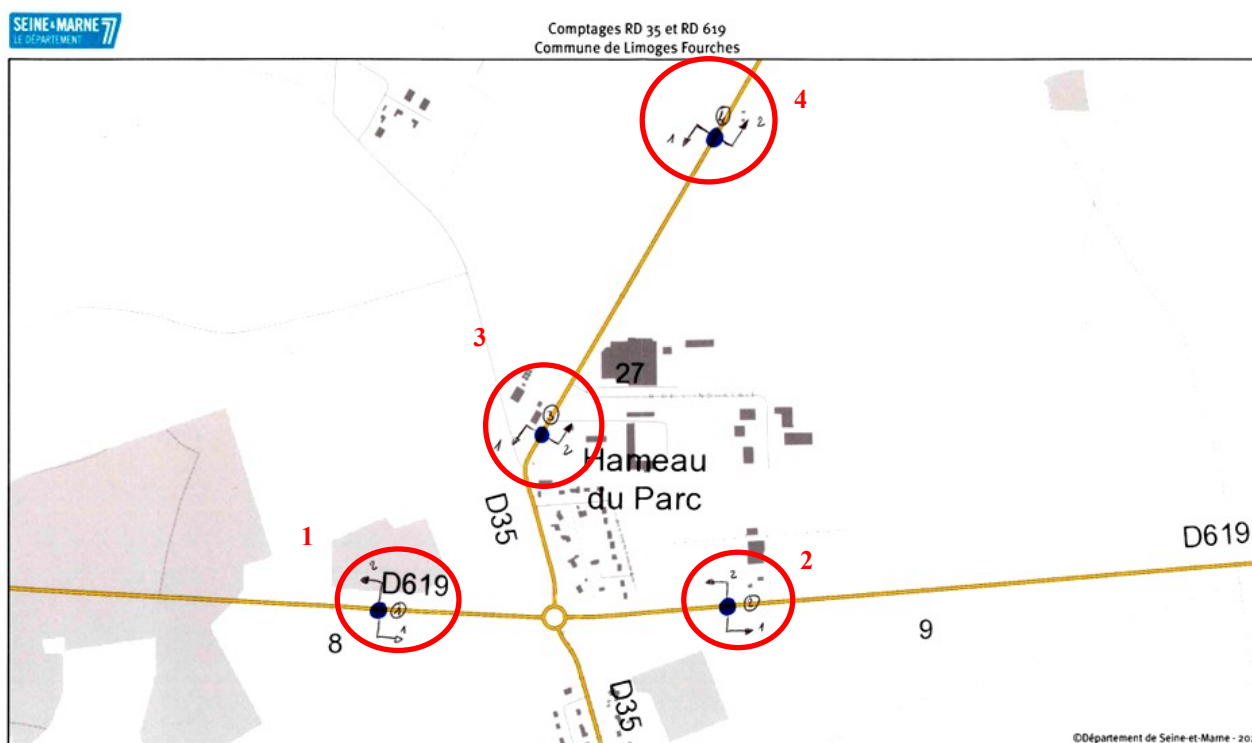


POINT DE CIRCULATION SUR LA RD 35 ET LA RD 619

Lors de la réunion publique du 29 novembre 2019 qui a fait l'objet d'un compte-rendu sur l'évolution de la ZAE du Bois de l'Erable et l'important trafic poids lourds générant des nuisances et une dégradation de la RD 35, le Conseil départemental de Seine-et-Marne s'était engagé à réaliser des comptages vitesse/trafic.

Ces comptages ont eu lieu du 5 au 11 janvier 2021 sur 4 points situés sur les axes RD619 et RD35 de Limoges-Fourches.

Cette étude a été réalisée afin de mettre en avant l'évolution de la ZAE du Bois de l'Erable, de mesurer l'importance du trafic poids lourds et d'évaluer les nuisances et dégradations de la RD 35.



RD 619 :

Poste 1 : le trafic moyen par jour ouvré de poids lourds sur la RD 619 est de 3 600 dans les deux sens.

Poste 2 : le trafic moyen par jour ouvré de poids lourds sur la RD 619 est de 3 200 dans les deux sens.

RD 35 :

Poste 3 : le trafic moyen par jour ouvré de poids lourds sur la RD 35 est de 250 dans les deux sens.

Poste 4 : le trafic moyen par jour ouvré de poids lourds sur la RD 35 est de 70 dans les deux sens.

PAROLES À DEUX HABITANTES

Une habitante récemment arrivée

Bonjour Patricia, en quelle année êtes-vous arrivée à Limoges-Fourches ?

Je suis arrivée dans le village en 2020

Qu'est-ce qui vous a amenée à venir vivre ici ?

Nous sommes venus à Limoges-Fourches suite à un projet en commun avec notre fils pour rénover un corps de ferme.

Quels sont les points forts et les points faibles de Limoges-Fourches ?

Points forts : l'entretien de la commune, les aires de jeux très complètes.

Points faibles : le manque d'un petit commerce et un lieu pour les promenades.

Comment trouvez-vous le cadre de vie ?

Le village nous apporte une certaine tranquillité, nous ne sentons pas d'agressivité, ni de tension. Nous y sommes bien.

Selon vous y a-t-il des besoins actuels et pour les années à venir concernant le cadre de vie et l'environnement ?

Cela serait bien que le village passe à l'assainissement collectif.

Dernière question, comment avez-vous perçu l'évolution du village depuis votre arrivée ?

Nous n'avons pas assez de recul, n'étant pas là depuis longtemps. Nous restons confiants sur son évolution.

Une habitante de longue date

Bonjour Irène, en quelle année êtes-vous arrivée sur la commune à Limoges-Fourches ?

Je suis arrivée dans le village en 1950 exactement.

Qu'est-ce qui vous a amenée à venir vivre ici ?

Nous sommes venus pour le cadre de vie très agréable qu'offre Limoges-Fourches par son côté rural et sa tranquillité.

Quels sont les points forts et les points faibles de Limoges-Fourches ?

Points forts : Situation géographique privilégiée, à la campagne et près de Paris.

Points faibles : Peut-être le manque d'un commerce de proximité in situ, qui pourrait être rassembleur et amener une certaine forme de communication.

Selon vous, y a-t-il des besoins actuels et pour les années à venir concernant le cadre de vie et l'environnement ?

Le village, tel qu'il est aujourd'hui, me convient parfaitement.

Dernière question, comment avez-vous perçu l'évolution du village depuis votre arrivée ?

On ne peut qu'apprécier la rénovation et l'entretien du village, que ce soit les anciens bâtiments mis en valeur et depuis peu les travaux effectués sur et dans l'église.

Quant à la taille du village, elle me semble aujourd'hui être suffisante .

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Après une célébration aménagée en raison du contexte sanitaire en 2020, la traditionnelle commémoration du 11 novembre a, cette année, pu reprendre dans des conditions habituelles.

En présence du public et de l'association des anciens combattants de Moissy-Cramayel, Monsieur le Maire et Manon, Maire du Conseil municipal des jeunes, ont, lors de la célébration de l'armistice de la guerre 14/18, rendu hommage à tous les morts pour la France et déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts.

Les élèves des classes élémentaires de Mesdames Cambon et Petit ont entonné la Marseillaise et récité un beau poème.

Un drapeau et des palets décorés aux couleurs de la France avaient été confectionnés par les enfants spécialement pour cette occasion.

Ce bel hommage a été suivi d'un recueillement au cimetière, puis d'un moment convivial à la salle Les Ormes.



LE DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE (DAE)

Pourquoi mettre en place un défibrillateur ?

L'objectif de ces appareils est de traiter en urgence un arrêt cardiaque dû à une arythmie ventriculaire, en réduisant le délai entre le début et la fin de l'arythmie.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est employé pour administrer une décharge électrique à une personne qui vient d'avoir un arrêt cardiaque.

Les DAE sont conçus pour permettre à des non médecins de sauver des vies. Cependant l'utilisation d'un DAE doit être associée à un massage cardiaque efficace. Il est vivement recommandé d'avoir une formation minimale à la réanimation cardio-respiratoire afin de connaître les bons gestes : appeler, masser, défibriller.

Comment fonctionne un défibrillateur automatisé externe ?

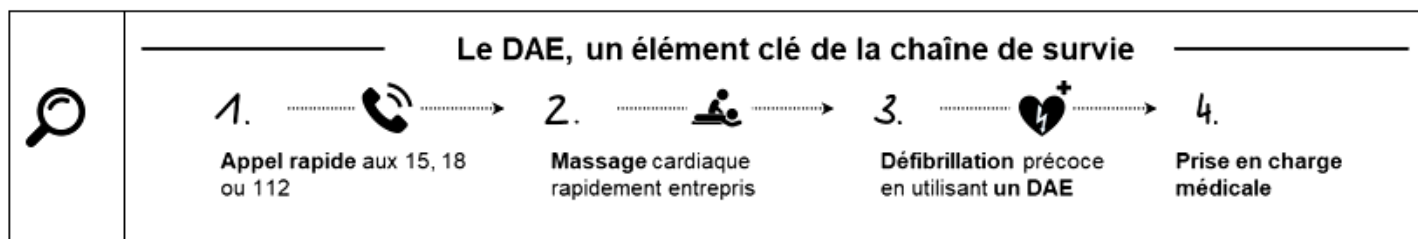
Un défibrillateur est un ordinateur connecté à deux électrodes placées sur le thorax du patient. Le défibrillateur analyse le rythme cardiaque de la victime d'un arrêt cardio-respiratoire et détermine si un choc est nécessaire. Si un choc est recommandé, le défibrillateur donnera les instructions vocales (et visuelles pour certains appareils) pour choquer le patient en toute sécurité.

Un défibrillateur peut-il faire une erreur ?

Les études montrent que le défibrillateur interprète le rythme cardiaque de la victime plus rapidement et plus précisément que les professionnels formés aux premiers secours. Si l'appareil détermine qu'aucun choc n'est nécessaire, aucun choc ne sera délivré.



Le défibrillateur du village est à l'entrée de la salle polyvalente Les Ormes.



ETAT CIVIL

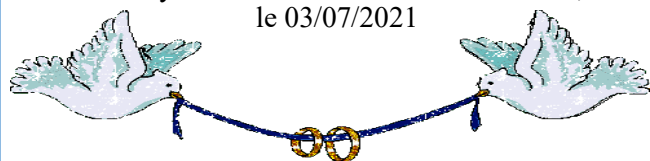
Naissances :

Nous souhaitons la bienvenue à Livio, Estelle, Jade et Victor.



Mariages :

Jérémy SEMONSU et Madeline ATRAX, le 03/07/2021



Décès :

Rabia BEL MELOUDI, le 23/07/2021



2022



L'élection du président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour.
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront :

- Le dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour.
- Le dimanche 19 juin 2022 pour le second tour.



S.A.R.L. DBH₂O

PLOMBIER CHAUFFAGISTE
DÉPANNAGE INSTALLATION ENTRETIEN
24h/24

BOCHENKO DANIEL

GÉRANT

Tél. : 06 16 35 19 95

20 Rue du Château d'Eau Site web : dbh2o.fr

77550 Limoges-Fourches Mail : daniel.bochenko@dbh2o.fr

IL EST TEMPS DE PASSER À LA POMPE À CHALEUR !

- Confort d'utilisation et économies d'énergie.
- Bénéficiez d'aides et primes de l'état + prêt à taux 0*.



DBH₂O

Votre spécialiste
Plomberie-Chauffage

06 16 35 19 95

*sous conditions



dbh2o.fr



Artisan
P E I N T R E
Entreprise Dheret

1 rue de Lavaux

77550 Limoges Fourches

Tél: 06.12.45.36.21

entreprise.dheret@gmail.com

Peinture intérieur & extérieur, Enduit de lissage
et rebouchage, Revêtement mural & sol, Pose de
Placoplatre, Création de faux plafond et cloison,
Aménagement cuisine et salle de bain, Pose de
verrière



**TRAVAUX PUBLICS
& PARTICULIERS**

AMENAGEMENT EXTERIEUR, ASSAINISSEMENT

☎ 01 64 37 63 33



contact@mpi77.fr



MANUTENTION POSE INDUSTRIELLE
Leader dans la pose de charpente béton
Location de grue mobile avec chauffeur



14 rue de l'industrie
77550 LIMOGES FOURCHES
Tel 01 64 38 52 49 Fax 01 60 68 40 35

RTP URBATIS

VRD – ASSAINISSEMENT – AEP – DRAINAGE

GENIE CIVIL – ECLAIRAGE – BASSE TENSION

20 Rue de l'industrie

77220 TOURNAN EN BRIE

Tél : 01 64 07 07 28 – Fax : 01 64 07 20 87

contact@rtp-urbatis.fr – www.rtp-urbatis.fr



Big Bennes

Z.A. Mt St Sébastien

77111 Soignolles-en-Brie

www.bigbennes.com

01 64 06 72 93

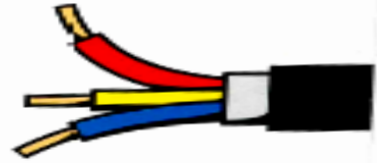
**Intervention
sous 24h**

DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE
Achat Fers & métaux - Location de bennes
Professionnels / Collectivités / Particuliers

La solution pour tous vos déchets

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE *Vallon*

Alarme
Domotique
Automatisme
Climatisation
Pompe à chaleur



77650 CHALMAISON

Port : 06.83.34.22.67

Fixe : 01.64.00.10.54

E-mail : ent.vallon@wanadoo.fr

0164 00 10 54

N° Siret: 487 950 776 000 12 - RA: 77.2



Aménagement Construction Rénovation

Pour nous contacter

☎ 01 60 34 64 59

@ contact@acr-batiment.fr

Entreprise Tous Corps d'État

Pour Construire ou Réover

Pour les Particuliers ou les Entreprises

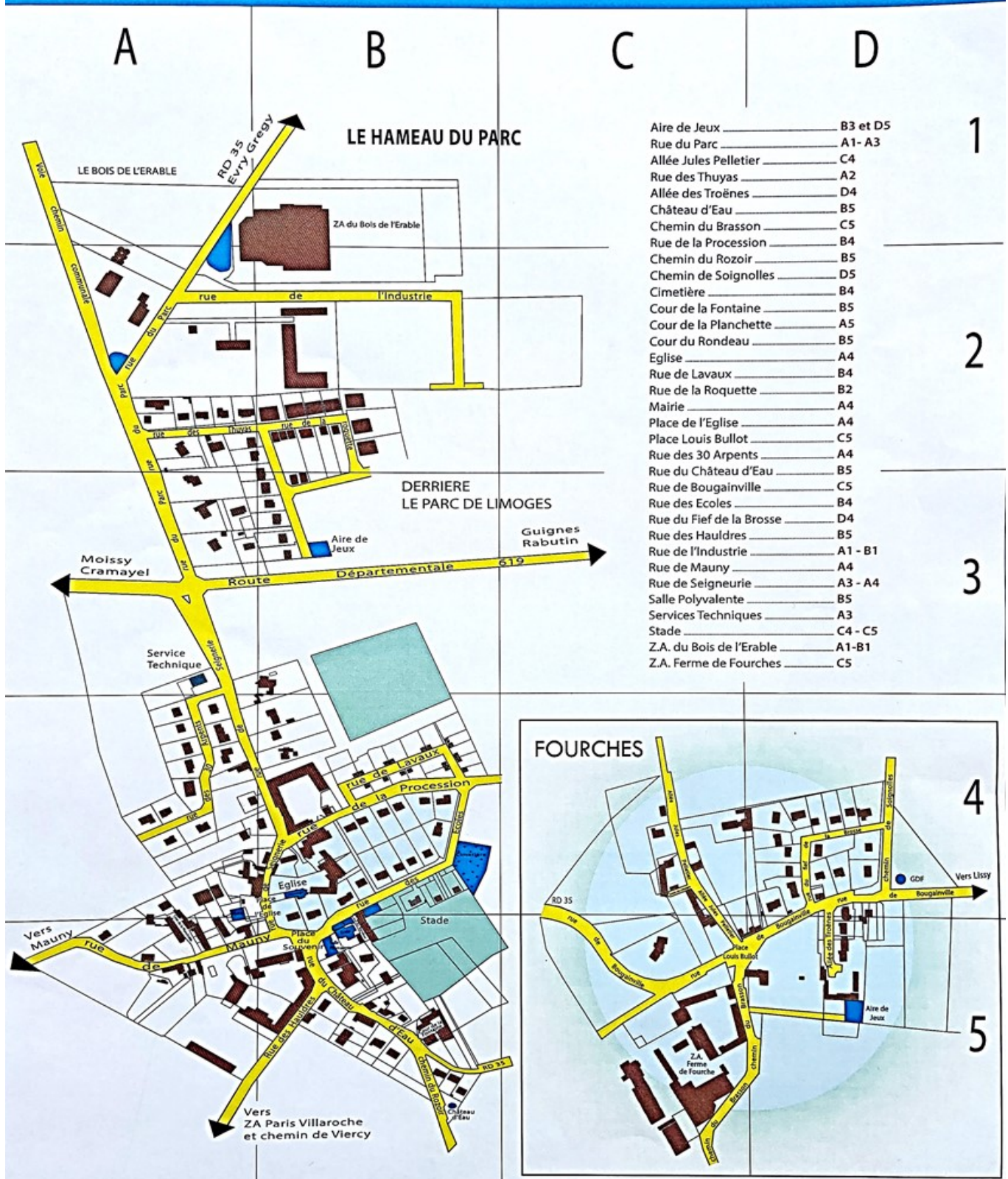
Un interlocuteur unique pour Bâtir
vos Projets

Gros Œuvre et Second Œuvre

Nous sommes à votre écoute afin
d'étudier et répondre à vos besoins

www.acr-batiment.fr

LIMOGES-FOURCHES



MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 14h00 – 18h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : 14h00 - 16h00

Samedi : 11h30 - 12h30 (Permanence des Elus)

Tel : 01 64 38 87 08 / mairie@limogesfourches.fr

INFORMATIONS UTILES 2022

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le samedi : 11h30 - 12h30
Le lundi : 18h00 - 19h00
Tél d'urgence week-end et jours fériés :
06 85 97 28 85

SIVOM DU BRASSON (RPI)

Cantine, étude, garderie, transport scolaire :
Tél : 09 60 40 73 28
Courriel : sivom.dubrasson@laposte.net
Secrétaire : Sandrine DUCHENE

EDUCATION NATIONALE

Ecole de Limoges-Fourches
Tél : 01 64 38 86 40
Courriel : ce.0770104v@ac-creteil.fr

Ecole de Lissy
Tél : 01 60 69 45 04
Courriel : ce.0770105w@ac-creteil.fr

TRANSPORTS SNCF

Ile de France
www.transilien.com
Tél : 36 58
(Infos horaire, trafic, objets trouvés)
Grandes lignes
www.sncf.com
Tél : 36 35
(Billets, trafic, horaires, services)

TAD

Tél : 09 70 80 96 63 de 9h00 à 18h00 du
lundi au vendredi

TAXI

Mme GRAEDLING : 06 03 01 76 40
M. ANIORTE : 06 60 17 90 79

AMBULANCE / VCL

M. NAIT AKLI : 01 69 40 07 94
24h/24 et 7j/7

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LIMOGES-FOURCHES

Alexandra ANDRINO
Tél : 06 20 30 20 12
Corinne COULOT
Tél : 06 08 65 92 72
Arbia MEZIANI
Tél : 06 12 72 81 78
Nathalie RODDIER
Tél : 06 95 47 99 96
Fabienne VANDEWINCKELE
Tél : 06 38 84 80 33

INFIRMIERS A DOMICILE

MOISSY CRAMAYEL
Tél : 01 64 88 47 58
Tél : 01 70 10 23 53
Tél : 01 64 13 31 36
Tél : 06 60 28 03 13

SANTÉ PÔLE

Centre hospitalier de MELUN regroupant
l'hôpital, ainsi que les cliniques St Jean et
l'Ermitage

Tél : 01 81 74 17 17 (Hôpital)
Tél : 0 826 30 77 77 (Clinique)

SAMU : 15 POMPIER : 18 URGENCE : 17

CENTRE ANTIPOISON :

Tél : 01 40 05 48 48

SOS MEDECIN : BRIE-SENART

Tél : 36 24 ou 08 20 07 75 05

LES SERVICES PUBLICS LA POSTE :

321 avenue Philippe Bur
77550 MOISSY CRAMAYEL
Tél : 3631
Site internet : laposte.net
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h30 et 14h00-18h30
Samedi : 9h00-12h30

SIETOM

Collecte porte à porte
Ordures ménagères : vendredi
Collecte sélective : mardi en semaines
paires
Encombrants : troisième mercredi de
chaque mois.
Site : www.sietom77.com
Tél : 01 64 07 99 75

DECHETTERIE

Ouverture au public
Octobre à fin avril
Mercredi, jeudi : 9h00-11h45
14h00-18h00
Vendredi, samedi : 10h00-19h00
Dimanche : 9h00-13h00
Mai à septembre
Mercredi, jeudi : 9h00 - 11h45
13h30 - 19h00
Vendredi, samedi : 10h00 - 19h00
Dimanche : 9h00 - 13h00

POLE EMPLOI

Tél : 3949.
Site : www.pole-emploi.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Hôtel des finances
20 quai Hippolyte Rossignol
77000 MELUN
Ouverture
Lundi et Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00
Merc, Jeudi et Vend: 8h30-12h00
Tél : 01 64 41 33 00

COMMUNAUTE D'AGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

297 rue Rousseau Vaudran
CS 30187
77198 Dammarie-les-Lys Cedex
Lundi au Vend : 8h30-12h15 et 13h30-17h30
Tél : 01 64 79 25 25

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

CPAM DE SEINE ET MARNE
77605 MARNE LA VALLEE cedex 03
Tél : 3646
Site internet : www.ameli.fr

GENDARMERIE

1 ter rue Etienne Tétrot
77170 COUBERT
Tél : 01 64 06 66 78

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Daisy LUCZACK
daisy.luczack@departement77.fr

Jean-Marc CHANUSSOT
jean-marc.chanussot@departement77.fr

DEPUTÉE

Michèle PEYRON
Courriel :
michele.peyron.circo.09.77@gmail.com
2 rue des Tanneries
77 170 BRIE COMTE ROBERT
Tél : 07 89 61 10 21

PREFECTURE DE MELUN

12 rue des Saints Pères
Lundi au vendredi : 9h00-12h00
Standard : 01 64 71 77 77

Rédaction : Philippe CHARPENTIER, Aline COUDERC,
Bernard HOMBOURGER, Valérie LECONTE, Céline LEVALLOIS,
Fabienne VANDEWINCKELE,

Réalisation : Amélie CASSAULT

Tirage : 300 exemplaires

Directeur de publication : Philippe CHARPENTIER

IMPRIME PAR GEN CONTACT

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

MAIRIE

11, place de l'Eglise
77550 LIMOGES-FOURCHES
mairie@limogefourches.fr